

## CONSEIL SYNDICAL DU 08 AVRIL 2025

### 2025.011 - SALON DES AGRICULTURES DE PROVENCE 2025, AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ETABLIE ENTRE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DES BOUCHES-DU-RHONE ET LE PETR DU PAYS D'ARLES

24 Elus membres du conseil syndical				Suffrages exprimés
Titulaires Présents	Suppléants Présents	Procurations	Absents	
11	3	5	13	19

#### **Présents**

**ACCM :** Monsieur Jacques AUFRERE, Madame Claire de CAUSANS (suppléante), Monsieur Robert ISNARD (suppléant), Monsieur Lucien LIMOUSIN, Madame Laurie PONS, Monsieur Pierre RAVIOL, Madame Christiane SALLE (suppléante), Monsieur Robert ISNARD (suppléant) ;

**CCVBA :** Monsieur Hervé CHERUBINI ;

**TPA :** Madame Corinne CHABAUD, Monsieur Jean-Christophe DAUDET, Monsieur Michel GAVANON, Monsieur Michel PECOUT, Monsieur Pierre-Hubert MARTIN, Monsieur Jean-Marc MARTIN-TEISSERE ;

#### **Absents excusés**

**ACCM :** Madame Catherine BALGUERIE-RAULET, Monsieur Julien BESANCON, Monsieur Fabien BOUILLARD, Monsieur Patrick de CAROLIS, Madame Séverine DELLANEGRA, Madame Françoise FAVIER, Monsieur Jean-Michel JALABERT ;

**CCVBA :** Monsieur Jean MANGION, Madame Pascale LICARI, Madame Aline PELISSIER, Madame Anne PONIATOWSKI ;

**TPA :** Monsieur Yves PICARDA, Monsieur Serge PORTAL ;

**Procurations :** Madame Aline PELISSIER à Monsieur Hervé CHERUBINI, Monsieur Jean-Michel JALABERT à Monsieur Pierre RAVIOL, Madame Séverine DELLANEGRA à Madame Christiane SALLE, Monsieur Julien BESANCON à Monsieur Robert ISNARD, Madame Catherine BALGUERIE-RAULET à Monsieur Michel PECOUT.

**Secrétaire de séance :** Monsieur Hervé CHERUBINI



**Rapporteur :** Monsieur Lucien LIMOUSIN

Le Salon des Agricultures de Provence représente une très belle vitrine des productions agricoles, notamment celles du Pays d'Arles qui y sont bien représentées, auprès des scolaires (300 élèves du Pays d'Arles) et du grand public (record de fréquentation en 2024 avec plus de 77 000 personnes sur 3 jours). Après l'organisation réussie de 7 éditions, les partenaires souhaitent organiser une nouvelle édition du Salon, et ainsi renouveler les engagements pris depuis 2018. La Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône porte la mise en œuvre opérationnelle du Salon.

DEPENSES	TTC	RECETTES	TTC
COMMUNICATION ET ACHATS D'ESPACES	134 268 €	Conseil départemental 13	255 000 €
ORGANISATION ADMINISTRATIVE, LOGISTIQUE ET SECURITE DU SALON	295 560 €	Métropole AMP	160 000 €
PÔLE ANIMALIER	47 040 €	PETR Pays d'Arles	80 000 €

ANIMATION DU SALON ET ACCUEIL DES SCOLAIRES	71 400 €	Crédit Agricole	35 000 €
PILOTAGE ESPACES ANIMAUX (MAISON DE LA TRANSHUMANCE)	5 000 €	CNR	20 000 €
LOCATION DOMAINE DU MERLE	13 000 €	STANDS EXPOSANTS	45 000 €
SUIVI DU DOSSIER - ORGANISATION – CA 13 + ORGANISATION DE LA NOCTURNE	110 000 €	PARTENAIRES FINANCIERS	20 000 €
		SODEXO	9 690 €
		AUTO-FINANCEMENT CA 13	51 578 €
<b>TOTAL</b>	<b>676 268 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>676 268 €</b>

Je vous propose mes chers collègues de bien vouloir :

- 1 - **PRENDRE** ACTE du budget prévisionnel Edition 2025 ci-dessus détaillé,
- 2 - **AUTORISER** l'attribution d'une participation financière de 80 000 € pour contribuer à l'organisation de l'édition 2025 du Salon des agricultures de Provence,
- 3 - **AUTORISER** le Président à signer tout acte nécessaire à la formalisation de l'engagement des deux parties notamment en convention de partenariat,
- 4 - **PRECISER** que la participation financière du PETR est inscrite au budget de l'exercice.

La délibération soumise au vote est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le Président

